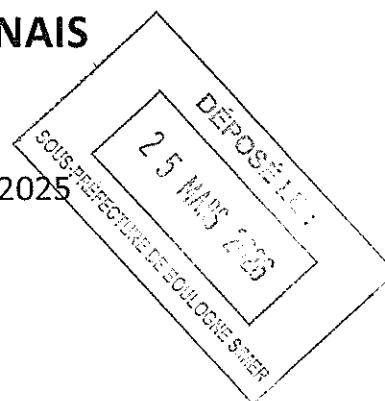


**OFFICE DE TOURISME DU BOULONNAIS
CÔTE D'OPALE**

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION DU 8 DECEMBRE 2025



Vote du budget primitif tourisme 2026

Le 8 décembre deux mille vingt-cinq à 17 h 30, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme du Boulonnais s'est réuni dans les locaux administratifs de l'**office de tourisme** situés 15 Bd Bassin Napoléon à Boulogne/Mer (salle 6) sur une convocation en date du 25 novembre deux mille vingt-cinq.

Etaient présents : M. CUVILLIER, Mme JULIEN-PEUVION, Mme LEMAIRE, M. FOURCROY, M. SUSLAMARE, Mme BECHET, M. BOUZIN, M. BREBION, Mme CHAMOIN, M. SIRUGUE, M. WADOUX, membres titulaires du Comité de Direction,

Mme POQUET, membre suppléant représentant M. CHOCHOIS

Mme DRUJENT, M. RAMET, Mme KANDOT, membres suppléants du Comité de Direction,

Absents excusés :

Mme PASSEBOSC, M. GODEFROY, M. BOUTLEUX, M. LECLERCQ, M. DUMAINE, M. BARILLON, M. HENNUYER, M. LOUVET, M. POUCE, membres titulaires

M. CHOCHOIS, membre titulaire représenté par Mme POQUET

M. ETIENNE, M. BOURGEOIS, M. BARBARIN, M. FARRANDS, M. FEUTRY, Mme BARDEAUX, M. CARTON, M. LOGIE, M. HENNEQUIN, Mme BRUNELLOT, M. DAMBOISE, M. LAVIEVILLE, M. LOMBART, M. WACOGNE, M. JOYE, M. REGINENSI, M. OLIVIER, membres suppléants,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code du Tourisme,

VU la délibération du Conseil Communautaire du 30 Juin 2016 instituant l'Office de Tourisme Intercommunal du Boulonnais Côte d'Opale sous la forme d'un Etablissement public Industriel et Commercial, à compter du 1^{er} janvier 2017,

VU la comptabilité M4,

CONSIDERANT les statuts de l'Office de Tourisme du Boulonnais Côte d'Opale, approuvés par le Conseil communautaire de la CAB le 21 décembre 2023, notamment en son article 22,

CONSIDERANT la convention d'objectifs en date du 05 janvier 2024 liant la CAB et l'OTBCO,

Il est exposé ce qui suit :

L'année 2026 se veut être une année de **transition et de gestion** avant le déploiement de projets en concordance avec les attentes des élus, des visiteurs et des touristes.

Cette transition doit passer par un **ancrage juridique** de la structure avec l'accompagnement d'un cabinet spécialisé afin d'apporter des améliorations au fonctionnement de l'OTBCO.

L'image touristique du territoire, via la marque « TÔP ! » ne correspond pas (ou plus) aux attentes des touristes et acteurs locaux.

Il est donc essentiel de concerter l'ensemble des partenaires, des prestataires, des élus et des professionnels, sur l'image que l'on souhaite véhiculer et aboutir à la création **d'une marque issue du projet de territoire** et déclinable sur différents types d'outils classiques ou innovants. Le travail de concertation des partenaires de l'OT devrait débuter durant le second semestre 2026.

Le développement des produits commerciaux tels que l'Embarcadère et Vent d'Opale, est un réel atout pour le territoire, qu'il faudra exploiter au travers d'actions de **commercialisation groupes et individuels**, en partenariat avec les gestionnaires.

L'Office de tourisme participera à des **manifestations** en lien avec la mer et le nautisme.

Afin de mettre en place ces orientations, l'Office de tourisme propose au Comité de Direction le vote d'un budget de **1 812 000.00 €**, équilibré en recettes et en dépenses,

Le lancement des nouveaux projets sera financé par une partie de l'excédent.

Il est demandé au Comité de direction de voter le budget principal primitif 2026 par chapitre.

Budget primitif principal 2026					
Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
Chapitre 011	Charges de fonctionnement	373 800,00 €	Chapitre 74	Subvention d'exploitation	490 000,00 €
Chapitre 012	Salaires et charges	1 330 200,00 €	Chapitre 75	Taxe de séjour	1 250 000,00 €
Chapitre 042	Amortissements	54 000,00 €	Chapitre 013	Atténuation de charges	18 000,00 €
			Chapitre 042 (compte 777)	Opération d'ordre	3 000,00 €
TOTAL		1 758 000,00 €	TOTAL	TOTAL	1 758 000,00 €
Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Comptes	Montant	Chapitre	Comptes	Montant
Chapitre 20	2051	10 000,00 €	Chapitre 040	2805	10 000,00 €
Chapitre 21	2181	6 000,00 €		28181	6 000,00 €
	2183	15 000,00 €		28183	15 000,00 €
	2184	10 000,00 €		28184	10 000,00 €
	2188	10 000,00 €		28188	13 000,00 €
Chapitre 040	13913	3 000,00 €			
TOTAL		54 000,00 €	TOTAL		54 000,00 €
TOTAL dépenses de la section de fonctionnement		1 758 000,00 €	TOTAL recettes de la section de fonctionnement		1 758 000,00 €
TOTAL dépenses de la section d'investissement		54 000,00 €	TOTAL recettes de la section d'investissement		54 000,00 €
TOTAL GENERAL		1 812 000,00 €	TOTAL GENERAL		1 812 000,00 €

Vote par chapitre le budget primitif 2026 de l'Office de Tourisme du Boulonnais Côte d'Opale, arrêté en dépenses et en recettes à la somme de 1 812 000,00 €

Fait et délibéré en séance et rendu exécutoire le 8 décembre 2025,

Le Président,
Frédéric CUVILLIER.

